

ARBITRE SOFTBALL

RECAPITULATIF DES CONDITIONS D'ENGAGEMENT, DE NOMINATION DES ARBITRES ET DE PRISE EN CHARGE POUR LA SAISON 2025 POUR LES COMPETITIONS NATIONALES

	Division 1 Féminine Division 1 Masculine	Division 2 Féminine Division 2 Masculine	Open de France 15U/12U
Arbitre 1	ANS/AF3BS(actif) ou ARS/AF2S stagiaire à la formation d'Arbitre Fédéral niveau 3 Softball 2025 Participation impérative au stage de préparation CFA Arbitre 1 ou 2	ARS/AF2S (actif) Participation impérative au stage de préparation CFA Arbitre 1 ou 2	Arbitres Softball actifs
Arbitre 2	ARS/AF2S (actif)	ARS/AF2B (actif) ou AF1 stagiaire à une formation d'Arbitre Fédéral niveau 2 Softball en 2025.	
Obligation que l'un des arbitres soit licencié dans le Club	Oui	Oui	Non
Obligation en matière de disponibilités	AU MOINS l'un des deux arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des deux arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	AU MOINS l'un des deux arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des deux arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	Pour l'ensemble des rencontres de la compétition, hors phase finale, un arbitre au titre de chaque équipe participante, <u>ne faisant pas par ailleurs partie de l'encadrement de celle-ci</u> , doit être présent lors de chaque regroupement.
Formulaires d'engagement	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr	"Championnat (ou Open) de France 23U/18U/15U/12U" joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfajeunes@ffbs.fr
Désignations	CFA	CFA	- Responsables nommés par la CFA et/ou CT le cas échéant pour la phase de qualification - CFA pour la phase finale (+ CT sur place)
Mécanique	2 ou 3	2 voire 3	2
Grades	ANS/AF3S (voire ARS/AF2S ou AF1 coopté)	ANS/AF3S (voire ARS/AF2S ou AF1 coopté)	ANS/AF3S ; ARS/AF2S ; AF1
Indemnités <i>(montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas, sauf lorsqu'il est précisé le contraire)</i>	50 €/match Sauf Challenge de France = 50€ de forfait journalier (panier- repas non inclus)	45 €/match	Une rencontre de championnat 15U ou 12U = 25 € 2 rencontres et + de championnat 15U ou 12U dans la journée = forfait journalier 50 € (panier-repas non inclus)
Prise en charge	Paiement par la Fédération avec provisions versées par les clubs via N2F	Paiement par la Fédération avec provisions versées par les clubs via N2F	Phase finale : frais de déplacement à la charge du club de l'arbitre et indemnités payées par la Fédération avec provisions versées par les clubs présents (18U = 1 chèque de 180 € ; 15U et 12U = 1 chèque de 100 €).